

Pièces à fournir :

- imprimé fourni à compléter
- un extrait des actes de naissance avec filiation des deux futurs époux de moins de trois mois à la date du mariage (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- un justificatif de domicile
- une pièce d'identité avec photos des deux intéressés
- liste des témoins majeurs (min : 2 ; max :4)
- attestation sur l'honneur (domicile, résidence, état de célibat)

Si il y a un contrat, vous devez fournir également le certificat du notaire